

COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) en Estrie Près de 84 000 \$ financent 5 autres projets

East Angus, le 4 octobre 2023 — Le PADF a pour but de partager les responsabilités découlant du régime forestier entre l'État, les organismes régionaux, les communautés autochtones et les utilisateurs du territoire forestier. En Estrie, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts a confié aux municipalités régionales de comté des responsabilités en matière d'aménagement durable du territoire forestier. Les MRC de l'Estrie ont délégué la gestion du PADF à la MRC du Haut-Saint-François. C'est le CLD du Haut-Saint-François qui agit au nom de la MRC dans ce dossier.

En plus d'assurer le financement et le maintien des activités de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (en forêt publique), un des objectifs du PADF est de permettre la réalisation d'interventions ciblées afin d'accompagner les initiatives et de soutenir l'organisation de différentes activités favorisant l'aménagement durable du territoire forestier privé et la mise en valeur de la ressource forestière estrienne.

Des 6 projets soumis au programme lors du deuxième appel de projets en 2023, le comité de sélection a retenu 5 projets (voir liste en annexe) répondant aux enjeux et objectifs du plan d'actions régionales 2021-2024 qui consistent à :

- Valoriser la forêt privée estrienne
- Favoriser le développement durable de la forêt
- Assurer la rentabilité économique durable des activités forestières

Ces projets variés bénéficieront de sommes allant de 1 793 \$ jusqu'à 32 793 \$. Ils concernent les activités visant à sensibiliser, à promouvoir et à valoriser la main-d'œuvre et les métiers du domaine forestier, les différents produits issus de la ressource ligneuse, l'importance de mettre en valeur la ressource forestière et les produits qui en découlent, l'impact du milieu forestier à l'égard des changements climatiques, les écosystèmes et la biodiversité ainsi que les activités visant à développer une approche stratégique régionale pour l'utilisation de la ressource ligneuse. Le PADF finance jusqu'à 75 % des projets.

— 30 —

Source :
Danielle Jean
Conseillère en communications
819 560-8500 poste 2208
djean.cld@hsfqc.ca

Informations :
Rémi Vachon
Directeur adjoint
819 560-8500 poste 2207
rvachon.cld@hsfqc.ca

Annexe

Projets estriens financés par le 2^e appel de projets du PADP 2021-2024

Organismes demandeurs	Projets financés
<i>Association forestière du Sud du Québec</i>	<i>Colloque de l'AFSQ</i>
<i>Association forestière du Sud du Québec</i>	<i>Webconférences sur l'aménagement durable des ressources du milieu forestier</i>
<i>Cultur'Innov</i>	<i>Capsules web d'information sur les produits forestiers non ligneux et leur culture</i>
<i>Fiducie de recherche sur la forêt des Cantons-de-l'Est</i>	<i>Suivi de la croissance d'arbres à haut potentiel dans un contexte de changement climatique : premier essai de migration assistée en Estrie</i>
<i>UPA Estrie</i>	<i>Les ressources fauniques estriennes : chasse et gestion de la biodiversité</i>